

Cote du document:	<u>EB 2021/132/R.14/Add.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>10 c)</u>
Date:	<u>15 avril 2021</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Informations actualisées sur l'utilisation des crédits reportés de 2020

Additif

Réponse de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trente-deuxième session
Rome, 19-21 avril 2021

Pour: **Information**

Observations de l'Inde	Réponse de la direction
<p>Le FIDA pourrait communiquer le calendrier des dépenses financées par une partie des crédits reportés qui sont spécialement affectés à la phase 2.0 du processus de décentralisation.</p>	<p>La phase 2.0 du processus de décentralisation est le principal domaine pour lequel la réserve stratégique des crédits reportés de 2020 a été établie. Le FIDA procède à présent à son lancement. Cette opération permettra à la direction d'estimer plus précisément les dépenses ponctuelles et les dépenses récurrentes. Nous avons pour objectif d'établir au moins quatre bureaux régionaux pleinement opérationnels, d'accroître le nombre de bureaux de pays et d'avoir 45% de nos effectifs en poste sur le terrain d'ici la fin de 2023. Nous procéderons de manière progressive et commencerons par mettre en place deux bureaux régionaux (un pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et l'autre pour l'Afrique orientale et australe) en 2021. Nous avons pleinement conscience des coûts de la décentralisation. Les décisions que nous prendrons seront principalement déterminées par le caractère abordable des opérations, compte tenu, en particulier, des dépenses récurrentes. Le processus de planification itératif qui sera suivi au cours des prochains mois nous donnera un aperçu plus concret de la situation, et nous permettra de ce fait de présenter des informations actualisées lors de la session de septembre du Conseil d'administration.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>Nous remercions la direction du FIDA d'avoir établi ce rapport détaillé sur l'emploi des crédits reportés, ainsi que l'avaient demandé les États membres lors de la cent trente et unième session du Conseil d'administration. Nous tenons à rappeler que ces crédits reportés ne doivent ni financer ni engendrer des dépenses récurrentes.</p> <p>À cet égard, nous souhaiterions savoir comment les dépenses relatives à la mise en place de nouveaux bureaux de pays du FIDA peuvent être considérées comme des dépenses ponctuelles, puisque la gestion de ces bureaux entraînera probablement des dépenses récurrentes qui devront être prises en compte dans le budget de 2022. Nous invitons la direction du FIDA à apporter des précisions sur ce point.</p>	<p>Le budget-programme de travail axé sur les résultats du FIDA pour 2021 mentionne que la poursuite du processus de décentralisation sera l'un des principaux facteurs de coûts pour cet exercice (voir les paragraphes 5, 60 et 98). Le caractère ponctuel des activités figure parmi les critères à remplir pour bénéficier d'un financement au moyen de ressources reportées, qui sont énoncés dans les procédures internes du FIDA (PB/2012/06).</p> <p>Ce principe est rappelé au paragraphe 11 b) du rapport sur les informations actualisées sur l'utilisation des crédits reportés de 2020. Le caractère exceptionnel des activités qui doivent être financées et la faiblesse ou l'absence de dépenses récurrentes à l'avenir sont donc, manifestement, au nombre des principes retenus pour l'affectation des crédits reportés. La création de nouveaux bureaux de pays du FIDA est expressément mentionnée au paragraphe 9 parmi les activités qui peuvent être financées.</p> <p>Nous tenons par conséquent à réaffirmer que les crédits reportés ne doivent effectivement pas financer des dépenses ordinaires ou récurrentes, notamment les rémunérations ou le loyer des bureaux. Ils peuvent toutefois couvrir les dépenses ponctuelles engendrées par la mise en place de nouveaux bureaux de pays (par exemple l'achat de matériel informatique et de sécurité, l'installation de systèmes de climatisation, des travaux de menuiserie, l'achat de meubles et le développement de l'image de marque).</p> <p>La direction a clairement rappelé lors de plusieurs sessions du Conseil d'administration que, au niveau du budget stratégique, après une période complète de reconstitution des ressources durant laquelle les budgets consécutifs n'ont pas augmenté en termes réels et compte tenu de l'augmentation du portefeuille placé sous la gestion du FIDA, l'évolution du budget au cours des prochaines années se caractériserait probablement par des augmentations en termes réels. La direction du FIDA est déterminée à maîtriser cette croissance dans la mesure du possible de manière à atteindre les objectifs d'efficience fixés.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Nous remercions l'équipe du FIDA des informations actualisées sur l'utilisation des crédits reportés et nous lui savons gré de la transparence dont elle fait preuve. Nous souhaiterions obtenir de plus amples détails sur les activités prévues par le FIDA concernant le recours à l'expertise nécessaire « pour financer à titre ponctuel l'établissement de nouveaux partenariats liés aux solutions de financement innovantes et à la collaboration avec le secteur privé ». Ce point figure dans le paragraphe intitulé « Collaboration institutionnelle et services d'appui supplémentaires ».</p> <p>Comme indiqué dans la déclaration de la Liste A présentée lors de la précédente session du Conseil d'administration, le FIDA s'est-il employé à déterminer s'il fallait procéder à une modification des règles budgétaires, notamment pour appuyer un mécanisme budgétaire transparent et efficace permettant de prendre en compte des dépenses imprévues survenant durant l'exercice?</p>	<p>Les services de consultant prévus « pour financer à titre ponctuel l'établissement de nouveaux partenariats liés aux solutions de financement innovantes et à la collaboration avec le secteur privé » visent à renforcer la capacité du FIDA à forger avec des bailleurs, des fondations et des investisseurs éthiques des partenariats à l'appui du Programme de participation du secteur privé au financement par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour le secteur privé. Le consultant ou la consultante fournira, entre autres, un appui au renforcement et à l'élargissement du partenariat noué entre le FIDA et la Commission européenne pour les investissements du secteur privé. Il ou elle apportera également un appui aux travaux techniques nécessaires à la mise au point d'une modalité de contribution remboursable pour le Fonds fiduciaire pour le secteur privé. Il est nécessaire d'établir une telle modalité pour permettre au FIDA de commencer à mobiliser des ressources pour le Fonds fiduciaire auprès de sources de financements autres que des dons, notamment les investisseurs éthiques et les guichets d'investissement des fondations.</p> <p>Le FIDA, qui a modifié la gestion interne du processus de report des crédits et de l'ancien processus d'examen semestriel, procède à des changements progressifs qui contribueront à assurer l'efficacité et l'efficience du processus budgétaire, en particulier en cas d'événement imprévu. La modification de ces procédures internes de gestion du budget vise principalement à réduire autant que possible la charge administrative tout en préservant la souplesse requise. Le FIDA compte que, probablement lors d'un séminaire informel ou dans un cadre similaire en juin 2021, le Conseil d'administration réfléchisse à de nouvelles idées concernant l'examen des avantages procurés par une révision des règles budgétaires. Cet examen couvrira certainement la manière dont les procédures budgétaires peuvent le mieux prendre en compte les dépenses imprévues qui surviendront inévitablement.</p>

Observations de l'Allemagne	Réponse de la direction
<ul style="list-style-type: none"> • Nous comprenons, comme nos homologues, que le taux maximum des crédits reportés ne devrait pas dépasser 3% du budget annuel approuvé de l'exercice précédent; nous considérons que le report des crédits de 2020 est exceptionnel et nous apprécions la transparence totale du FIDA en ce qui concerne l'emploi qu'il prévoit de faire de ces fonds supplémentaires. • Nous approuvons l'action ciblée sur la prévention de la cybercriminalité, car les institutions qui, de plus en plus, adoptent des méthodes de travail intelligentes, organisent des réunions en ligne et mènent des missions virtuelles sont davantage vulnérables. Nous souhaiterions savoir si une présentation ou une mise à jour spécifique est prévue. • Nous accueillons avec satisfaction la notion de domaine prioritaire. Nous aimerions comprendre la logique de la création d'un nouveau bureau du FIDA à Tokyo. Pourriez-vous fournir des détails sur les cibles stratégiques et les dépenses financées par le report des crédits, ainsi que sur les dépenses annuelles prévues qui doivent être financées sur le budget ordinaire. 	<p>La direction du FIDA confirme qu'elle est résolue à présenter régulièrement des informations actualisées sur l'emploi des crédits reportés et que le prochain compte rendu doit avoir lieu en septembre.</p> <p>En ce qui concerne la prévention de la cybercriminalité, le FIDA prévoit d'utiliser les ressources budgétaires affectées pour poursuivre et développer l'approche proactive axée sur la résilience qu'il a adoptée afin de protéger les données et les informations du FIDA grâce à l'application de contrôles efficaces et adaptés. Dans le contexte du travail à domicile et du recours accru à des services cloud, l'enveloppe allouée servira en particulier à assurer la sécurité du nombre croissant d'appareils mobiles du FIDA, à renforcer l'architecture de sécurité infonuagique du Fonds, et à valider et à sécuriser les capacités opérationnelles en recourant à des spécialistes extérieurs. Il n'est pour l'instant pas prévu de présenter au Conseil d'administration des informations actualisées sur ces activités, mais la haute direction est tenue systématiquement informée non seulement des comptes rendus actualisés, mais aussi des cybermenaces.</p> <p>En mars 2020, le FIDA a approuvé la mise en place d'un bureau de liaison au Japon dans le but de renforcer le partenariat avec cet État membre et ses institutions. Ce bureau permettra également d'améliorer les activités de liaison du FIDA avec d'autres pays de la région, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée. Le Gouvernement japonais a offert les locaux, et des ressources du budget d'investissement de 2020 avaient déjà été affectées aux activités de mise en place et d'installation. Il a aussi été décidé, une fois les détails précisés, d'intégrer certaines des dépenses dans le budget ordinaire de 2021, étant entendu que les crédits reportés inclus dans la réserve stratégique pourraient être employés en cas de déficit de financement. Le FIDA sera en mesure de donner un aperçu plus concret de l'emploi de ces fonds pour le nouveau bureau de liaison lors du prochain compte rendu sur l'emploi des crédits reportés, qui doit avoir lieu en septembre. Nous prévoyons que les dépenses administratives ordinaires au titre des services liés aux locaux seront de l'ordre de 15 000 USD à 20 000 USD par an. Le FIDA attend pour l'instant que son homologue japonais lui communique des estimations de coût plus détaillées.</p>

3

Observations de la Suède	Réponse de la direction
<p>Nous remercions le FIDA d'avoir présenté ces informations actualisées détaillées sur l'emploi des crédits reportés de 2020, ainsi qu'il avait été décidé lors de la cent trente et unième session du Conseil d'administration.</p> <p>Nous souhaiterions, comme la France, que la direction du FIDA explique plus précisément comment les nouveaux bureaux de pays du FIDA et un bureau de liaison peuvent ne donner lieu qu'à des dépenses</p>	<p>Comme nous l'avons indiqué dans notre réponse à la France, les dépenses liées à la mise en place des nouveaux bureaux de pays du FIDA qui sont financées par les crédits reportés se rapportent exclusivement aux activités ponctuelles d'installation. Les loyers et les services communs seront à l'évidence sources de dépenses récurrentes à l'avenir, mais ces dernières seront bien sûr couvertes par les futurs budgets ordinaires.</p> <p>La complexité et l'ampleur des efforts requis par la mise en œuvre du plan pluriannuel d'exécution de la phase 2.0 du processus de décentralisation ont été examinées lors de la réunion du Comité d'audit tenue en avril. Le FIDA accordera une grande importance à l'achèvement dans le courant de 2021 de la plupart des</p>

<p>ponctuelles et à des dépenses récurrentes peu élevées ou inexistantes à l'avenir, sachant que ces investissements devraient engendrer des dépenses qui devront être prises en compte dans le budget ordinaire après 2021.</p> <p>Compte tenu du manque de clarté de la situation en raison de la pandémie de COVID-19, nous aimerions également obtenir un calendrier provisoire de l'emploi des fonds dans les domaines prioritaires: phase 2.0 du processus de décentralisation et réserve stratégique. Nous souhaiterions aussi mieux comprendre ce que deviendraient les ressources et les investissements prévus s'il n'était pas possible d'effectuer les dépenses prévues en 2021.</p>	<p>activités devant être financées au moyen des crédits reportés. En règle générale, les ressources budgétaires reportées qui ne sont pas utilisées sont reversées dans la réserve des ressources disponibles du FIDA.</p>
--	--